

14^{ème} Colloque de l'AFRC

"REMÉDIATION COGNITIVE & PARTICIPATION"

22 septembre 2023

Mame – 49 Boulevard Preuilly 3700 Tours

M^{me} / M.

Prénom : Nom :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Nom du service / unité de soins :

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél. : Fax :

Je règle les droits d'inscription* au Colloque :

- Inscription membre AFRC avant août 2023 : 30 € TTC
- Inscription non-membre avant août 2023 : 60 € TTC
- Inscription après le 1^{er} août 2023: 95 €
- Invitation (interne membre de l'AFFEP)
- Inscription formation continue

**prestations incluses dans les droits d'inscription : conférences, cocktail déjeunatoire et ateliers*

Je m'inscris à un atelier :

- ATELIER 1 :
- ATELIER 2 :
- ATELIER 3 :
- ATELIER 4 :

Règlement par chèque hors formation continue à l'ordre de l'AFRC d'un montant total des droits d'inscription (TTC) de :..... €

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété avec le règlement à Colloque AFRC – CRR - CH Le Vinatier 95 bd Pinel - bâtiment 417 - 69500 Bron. Informations concernant le colloque : [04.91.92.59.10](tel:04.91.92.59.10)
Toute inscription non accompagnée de son règlement ne pourra être prise en compte.

Règlement par chèque dans le cadre de la formation continue (n° formateur : 84 69 144 47 69) à l'ordre de ...
... d'un montant total des droits d'inscription (TTC) de .. €

à envoyer à Colloque AFRC – CRR – CH Le Vinatier 95 bd Pinel – Bât 417 - 69500 Bron.

En cas de souhait de paiement par virement : solliciter l'AFRC.

Toute demande d'annulation doit impérativement être formulée par écrit à : AFRC/Service universitaire de réhabilitation 4 rue Jean Sarrazin 69008 Lyon. Si envoyée avant le 15 septembre 2017, elle donnera lieu à un remboursement déduction faite des sommes engagées et/ou déjà dépensées pour la réalisation de la participation au colloque. Les demandes de remplacement de nom formulées par écrit sont admises.